







## LA TRANSPARENCE SUR LES RESULTATS DE VOS SERVICES PUBLICS

mise à jour : DDSP 57 année 2022

## **DDSP 57**

## Le taux de satisfaction global des usagers



Police-secours intervient dans un délai moyen de 12 minutes et 21 secondes après l'appel 17.

Le délai de prise de plainte est en moyenne de **5,4 jours** après une pré-plainte en ligne.

Le délai moyen de prise en charge de l'usager est en moyenne de 15 minutes après son arrivée au commissariat.

Pour répondre aux attentes fortes des français en terme de qualité de service, la police nationale a choisi de rendre public ces indicateurs afin d'améliorer le service rendu à la population, dans le cadre de la démarche «services publics+ ». Ils seront mis à jour une fois par an.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur resultats-services-publics.fr